Bibliothèque Centre publique d'information Pompidou

Fiche pratique pour NVDA

Pour utiliser un ordinateur, les personnes déficientes visuelles s'aident de logiciels appelés lecteurs d'écran (*screen reader*) qui donnent accès à un contenu soit par une synthèse vocale, soit par le braille ou bien encore les deux à la fois. Ils en existent une bonne dizaine sur le marché et le plus connu est Jaws (*Job Access With Speech*). Ici, je vais vous parler de NVDA (*NonVisual Desktop Access*).

Qu'est-ce que NVDA ?

Il est présenté par ses développeurs « une revue d'écran gratuite et Opensource pour le système d'exploitation Microsoft Windows. En donnant des informations via une voix synthétique et/ou en Braille, il permet aux personnes déficientes visuelles d'accéder à un ordinateur sans coût additionnel par rapport à une personne voyante. »

Il est d'une grande simplicité d'usage et peut aussi être utilisé par une personne non initiée aux revues d'écran pour vérifier rapidement l'accessibilité élémentaire d'un site Internet.

Installation et paramétrages

La première étape est bien évidemment de l'installer, <u>en se rendant sur leur site</u>. Pour l'installation, rien de plus simple : laissez-vous guider lors du premier téléchargement. Normalement, lorsque l'installation est terminée, un raccourci du logiciel se trouve sur le bureau pour le lancer en cas de besoin.

Avant de le lancer, assurez-vous que le son de votre ordinateur est correctement paramétré (n'oubliez pas que NVDA fonctionne avec une synthèse vocale !)

Comment utiliser NVDA pour vérifier l'accessibilité d'un site internet ?

Quand le logiciel est activé, placez-vous sur le site à tester. A partir de ce moment, il va vous falloir arrêter d'utiliser la souris et naviguer uniquement avec le clavier.

- insert+f7 : permet de basculer sur la navigation clavier et donne l'accès à toutes les parties nécessaires pour qu'un site soit accessible. Par défaut apparaîtront alors tous les liens du site.
- après avoir fait insert+f7, tapez shift+tab et vous arriverez sur une liste déroulante. Vous pourrez choisir de faire apparaître : les liens, les titres, les champs d'un formulaire, les boutons, et enfin les régions.

Si aucun lien, aucun titre, aucune région n'apparaît, alors il faut s'inquiéter : cela signifie que le site ne répond pas aux normes d'accessibilité.